



Recours en justice pour les dettes

Par **GOSSE_old**, le **10/10/2007** à **20:52**

Ayant chacun un dossier de surendettement mon ex mari et moi meme, dans deux banques de france differents qui regroupent nos dettes communes. Je rembourse plus que lui et à ma demande personnelle pour en finir avec ce plan qui est un calvaire. De ce fait si mon dossier est terminé automatiquement le sien aussi. Je veux savoir si je peux assigner monsieur devant les tribunaux pour recuperer le trop que que j'aurais payé par rapport a lui. rnou dois je attendre d etre arrivée a avoir payé la moitié de mon plan pour entamer une procédure? rnvers quelles avocat spécialisé dois aller voir? rnPas de raison que je paie plus que lui la loi c est les dettes communes de moitié!! mais avec un dossier c difficile a denouer!!!!